



YACHT CLUB de PORT WINSTON ARROMANCHES - TRACY PLONGEE

N° FFESSM : 22140116

N° d'agrément du ministère des sports 14.03.031



Demande de licence ou Pass'plongée SAISON 2019-2020

INFORMATIONS PERSONNELLES

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Profession :

Adresse :

CP : Ville :

Pays:

Téléphone (portable si possible) :

e-mail :

Niv de plongeur : Niv encadrant :

Nb de plongées :

Qualif Nitrox

Autre :

Pass'plongée (maximum 4 plongées):

- 15.00 € Valable dans tous les clubs, uniquement pour des plongées et déductible si achat d'une licence après 4 plongées.



Chaque plongée doit être enregistrée sur le site de la FFESSM avant d'être réalisée. Bien penser à prévenir le club au moment de la réservation de la plongée.

Licence:

Adulte : 43.00 € Étudiant : 21.50 €

Assurance complémentaire (licence)*:

<input type="checkbox"/> Loisir 1 20.00 €	<input type="checkbox"/> Top 1 39.00 €
<input type="checkbox"/> Loisir 2 25.00 €	<input type="checkbox"/> Top 2 50.00 €
<input type="checkbox"/> Loisir 3 42.00 €	<input type="checkbox"/> Top 3 83.00 €

Montant total: €

- Espèces
 Chèque
 Virement

*Assurance complémentaire (licence)

(recommandée): Choisissez votre assurance complémentaire individuelle.

Avec votre licence FFESSM, vous bénéficiez déjà d'une assurance "Responsabilité Civile" qui vous couvre contre les conséquences financières que vous pourriez être amené à connaître dans la pratique des activités reconnues par la FFESSM, si vous causiez un dommage à autrui et que vous en étiez déclaré responsable.

Mais si vous êtes victime d'un accident, vous n'êtes pas assuré. Sauf si vous avez souscrit une des assurances complémentaires individuelles.

Je reconnais avoir lu le paragraphe ci-dessus m'informant sur l'assurance complémentaire individuelle accident.

Droit à l'image

J'autorise le club YCPWATP à diffuser les photographies faites dans le cadre du club, sur lesquelles je figure, de les mettre en ligne et/ou de les faire paraître dans des articles de journaux.

Documents à fournir

- Demande de licence ou de Pass'plongée complétée
- Certificat médical de non contre indication à la pratique de la plongée de moins de 1 an
- Justificatif de niveau
- Règlement par chèque, virement ou espèces

Date :

Signature : (Précédée de la mention « Lu et approuvé »)

Les informations collectées dans ce document sont indispensables pour la gestion de nos activités et font l'objet d'un traitement informatique au sein du club.

En application de la nouvelle réglementation sur les « données personnelles » (RGPD), Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant. Pour cela, vous pouvez aller à la rubrique « confidentialité » de notre site : www.arromanches-plongee.org